



HAL
open science

Licence Histoire

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

| Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Histoire. 2016, Université du Havre. hceres-02037900

HAL Id: hceres-02037900

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037900v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence Histoire

- Université du Havre

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Langues, mémoires, espaces et société

Établissement déposant : Université du Havre

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence d'*Histoire* de l'Université du Havre se distingue de celles des Universités de Caen et de Rouen par ses parcours : elle propose en effet aux étudiants une deuxième discipline (parcours *Géographie*, *Sociologie* ou *Documentation*). Elle est attractive puisqu'elle accueille environ 80 étudiants en première année (chiffres de 2010-2014). La formation s'organise autour de cours disciplinaires (enseignements fondamentaux et complémentaires), d'approches méthodologiques (statistiques, techniques d'enquête, histoire orale), de cours thématiques (histoire et image) et de cours de langue (choix parmi 11 langues vivantes). Par ailleurs, elle fait place, à chaque niveau, à une unité d'enseignement (UE) de parcours, une UE appelée Outils et une UE libre.

Synthèse de l'évaluation

Cette licence d'*Histoire* peut se prévaloir d'une réelle originalité à travers à la fois la richesse de l'offre de formation et le choix des porteurs du projet de mettre en avant la bidisciplinarité (Histoire / Géographie, Histoire / Sociologie, Histoire / Documentation), même si cela semble parfois poser des problèmes d'emploi du temps (mutualisations). Cette dimension, peut-être inspirée en partie du modèle universitaire allemand, présente l'intérêt d'offrir aux étudiants la possibilité, via des passerelles existant durant les trois années de licence, de se réorienter plus facilement, de façon partielle ou totale. Mais le souci légitime de diversification prend le risque d'une déperdition des acquisitions. En effet, la part de l'Histoire est réduite (par rapport aux licences d'Histoire des autres universités françaises) en raison du souci même d'assurer un enseignement suivi dans les disciplines annexes et dans les parcours.

L'équipe pédagogique de la licence d'*Histoire* de l'Université du Havre, composée d'enseignants-chercheurs et d'enseignants du second degré, est parvenue à se doter de dispositifs efficaces pour lutter contre l'échec en première et deuxième années (L1 et L2). On notera en particulier le rôle du Conseil de perfectionnement, dont les comptes rendus de réunion apportent un éclairage précis sur les préoccupations des enseignants et les enjeux de la formation elle-même (amélioration de l'enseignement de la statistique). Enfin, des Conseils de perfectionnement communs ont été instaurés, qui réunissent les différentes licences relevant des Sciences humaines et sociales (SHS) (dont celle d'Histoire) et d'autres qui réunissent à la fois ces licences et la licence de *Lettres modernes* (du fait de la mutualisation des unités d'enseignement d'Histoire).

La licence d'*Histoire* parvient à maintenir un équilibre remarquable entre lente sensibilisation à la recherche et ouverture sur les métiers possibles. D'une part en effet, les liens avec l'antenne du Havre de l'UMR IDEES (unité mixte de recherche relevant de l'Université et du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) : Identités et Différenciation des Espaces, de l'Environnement et des Sociétés) et la réalisation par les étudiants de deuxième et troisième années d'un dossier d'initiation à la recherche (DIR) permettent aux étudiants de découvrir l'univers de la recherche pour éventuellement continuer ensuite dans cette voie (masters *Histoire*, *Sociologie*, *Géographie et aménagement*). D'autre part, l'équipe pédagogique se montre attentive à élargir l'éventail des perspectives professionnelles des étudiants : enseignement, documentation, journalisme, concours de la fonction publique nationale ou territoriale (culture notamment) ; mais aussi management culturel, intégration dans des organisations internationales, les métiers de l'Humanitaire, l'organisation d'événements touristiques et artistiques, etc.

Des efforts sont visiblement engagés en direction d'une meilleure ouverture internationale. Qu'il suffise pour s'en convaincre de mesurer l'ampleur des propositions de choix de langues vivantes. Cependant, entre 2010 et 2014, la licence d'*Histoire* accueille de nombreux étudiants étrangers entrants (Etats-Unis, Roumanie, Chine...) mais ne compte que de rares étudiants en Erasmus sortants (un à trois étudiants en troisième année). De la même façon, les stages, qui sont obligatoires dans certains parcours (*Documentation*), ne semblent pas donner lieu à des séjours à l'étranger. Enfin, rien n'est dit du réseau international de l'UMR IDEES, dont pourraient profiter les étudiants de la licence, peut-être plus particulièrement ceux de troisième année (L3) qui sont amenés à faire ensuite des choix d'orientation professionnelle.

Points forts :

- La richesse de l’offre de formation : trois parcours distincts (*Géographie, Sociologie, Documentation*), les approches méthodologiques (statistique, techniques d’enquête), la variété de l’offre en langues vivantes, etc.
- L’inscription combinée dans le cursus de la recherche (DIR : dossier d’initiation à la recherche) et de la préprofessionnalisation (stages).
- Le pilotage de la formation, constitué d’enseignants-chercheurs principalement (équipe pédagogique), mais aussi de membres extérieurs comme des représentants de la Bibliothèque Universitaire, du monde de l’entreprise, etc. (Conseil de perfectionnement).

Points faibles :

- Le risque d’éclatement des enseignements (dispersion liée à la bidisciplinarité), qui risque de produire un manque d’assise de la discipline de la mention (Histoire).
- Le suivi des étudiants qui semble constituer un véritable problème, car l’absence de données disponibles pour la période 2010-2015 ne permet pas de mesurer l’insertion des étudiants dans le monde du travail ou leur poursuite d’étude (en dehors de ceux inscrits dans les masters associés).
- La faible ouverture internationale : peu de contacts avec l’étranger (en dehors des Erasmus entrants), notamment dans le domaine des stages ou plus généralement des séjours à l’étranger (Erasmus sortants).

Recommandations :

Un meilleur équilibre pourrait être trouvé pour pallier la sous-représentation de l’Histoire. Le renforcement de la discipline de mention paraît d’autant plus nécessaire que cette proximité (surtout avec la licence *Sociologie*) risque de gêner l’identification de la formation au sein des offres de l’établissement.

Les questionnaires sur le suivi des étudiants semblent faiblement renseignés et ne sont guère représentatifs. La question de l’insertion professionnelle est de ce fait peu éclairée (des données en pourcentage seraient plus parlantes).

La licence d’*Histoire* pourrait se doter d’un enseignant-chercheur référent pour les relations internationales, afin de faciliter le départ ponctuel des étudiants à l’étranger (entre quelques mois et un an).

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>Le cursus est conforme aux objectifs annoncés, notamment avec des choix pluridisciplinaires (trois parcours distincts) et des enseignements transversaux (par exemple Histoire et image). L’intégration des disciplines annexes est bonne : statistiques, historiographie, langues vivantes, démographie, épigraphie, etc. Enfin, l’architecture de la formation intègre dans tous les niveaux une UE de parcours, une UE appelée Outils et une UE libre.</p> <p>Cependant, l’offre de parcours conduit à une sous-représentation de la discipline de la mention. Le diplômé de cette licence <i>Histoire</i> aura en réalité suivi un seul cours d’Histoire par semestre en première année, puis deux chaque semestre les deux années suivantes (Histoire-enseignements fondamentaux ; Histoire-enseignements complémentaires). En première année, la discipline de mention est sous-représentée avec 9 ECTS (crédits européens) contre 21 pour les trois autres unités d’enseignement. De même, en deuxième année, la discipline de mention comporte 12 ECTS contre 18 aux autres disciplines ; et en troisième année, les deux ensembles s’équivalent avec 15 ECTS pour chaque groupe.</p>
---	--

<p>Environnement de la formation</p>	<p>La formation est dispensée en lien avec plusieurs départements disciplinaires de l'Université (Lettres, Anglais, Info-com, Géographie, Sociologie), avec l'Institut universitaire de technologie (IUT) et l'ESPE (Ecole supérieure du professorat et de l'éducation), avec les Archives municipales et la Bibliothèque.</p> <p>D'autres liens existent avec l'antenne du Havre de l'UMR (Unité mixte de recherche, centre relevant à la fois de l'Université et du Centre national de la recherche scientifique) IDEES.</p> <p>Presque toutes les licences comprises dans ce même champ de formation sont affectées par des parcours et des mutualisations importantes qui les rendent solidaires en termes pédagogiques et structurels. Ainsi, les licences de <i>Sociologie</i> et celle de <i>Géographie et aménagement</i> comportent des majeures et mineures qui tendent à les rapprocher, comme le soulignent les documents concernant le champ de formation dont elles relèvent (« Ces trois dernières licences sont appelées licence SHS en raison de leurs parcours presque totalement mutualisés »).</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>L'équipe pédagogique est composée de trois professeurs d'universités, trois maîtres de conférences (MCF), un professeur certifié, deux attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER) et quatre chargés de cours (enseignants du secondaire). Le cursus est piloté par un professeur responsable de la licence, assisté de trois présidents de jury de troisième année pour les trois parcours.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Effectifs : entre 2010 et 2014, la licence compte entre 76 et 83 étudiants inscrits en première année, mais seuls 22 et 29 étudiants (respectivement) ont validé leur troisième année. Cette déperdition s'explique en partie par les passerelles proposées entre les parcours, dès le premier semestre de la première année, qui permettent des changements à tous les stades et de façon réversible.</p> <p>Du point de vue de la réussite des étudiants de première année, les résultats sont encore décevants mais comparables à la situation de nombreuses formations. Le master intègre une grande partie des étudiants au terme de la troisième année de licence, mais les questionnaires faiblement renseignés ne sont guère représentatifs. La question de l'insertion professionnelle est de fait peu éclairée (les données en pourcentage seraient peut-être plus parlantes).</p>

<p>Place de la recherche</p>	<p>La place de la recherche est précoce et importante, c'est un point positif de la formation. Les rapports semblent étroits entre la formation dès la licence et l'UMR IDEES.</p> <p>D'une part, certains enseignements sensibilisent voire préparent les étudiants à la recherche, en apportant des outils spécifiques (Statistiques au premier semestre de la première année, Techniques d'enquête au semestre suivant, Techniques de l'Histoire orale au deuxième semestre de la deuxième année). D'autre part, un dossier d'initiation à la recherche (DIR) est prévu dès la deuxième année.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Un large champ de métiers est envisagé, du moins dans les annexes du dossier : enseignement, documentation, journalisme, mais aussi concours de la fonction publique nationale ou territoriale (culture notamment). On peut suggérer de rajouter le management culturel, l'intégration dans des organisations internationales (ONG ou autres), les métiers de l'humanitaire, l'organisation d'événements touristiques et artistiques... Cependant, dans le dossier principal, les auteurs recommandent avant tout la poursuite d'études en master.</p> <p>Du point de vue des contacts avec le milieu socio-économique ou culturel et de la connaissance de l'entreprise, il faut noter qu'il est envisagé de désigner comme membres extérieurs du Conseil de perfectionnement des personnes émanant de la Chambre de Commerce et de l'Industrie, de l'ESPE (Ecole supérieure du professorat et de l'éducation), du monde de l'entreprise et du monde institutionnel (Affaires culturelles de la Ville, Centre de documentation, etc.).</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Le stage est obligatoire dans le parcours <i>Documentation</i> (stage de 40 h, avec un rapport de stage intégré à l'analyse de situation professionnelle) et dans le parcours <i>Aménagement</i> (deuxième semestre de la troisième année). Le Conseil de perfectionnement réfléchit à une évolution de</p>

	<p>l'insertion du stage dans la formation (stage étalé sur trois semaines).</p> <p>Dans les autres parcours, le stage est facultatif. Mais un bilan de formation est requis. Il doit servir à l'autoévaluation de la formation et faire l'objet d'une exploration en Conseil de perfectionnement.</p>
Place de l'international	<p>La pratique d'une ou deux langues vivantes (parmi 11 au choix) est continue durant toute la formation, même si le nombre d'heures a été réduit pour des raisons budgétaires. Elle est en accord avec la politique générale de l'établissement, qui reçoit un grand nombre d'étudiants étrangers (États-Unis, Roumanie, Chine...).</p> <p>Mais si l'ouverture internationale est annoncée comme importante, la licence ne compte qu'un à trois étudiants Erasmus sortants chaque année, et en troisième année seulement.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>Rien n'est précisé en termes de remédiation ou de tutorat. Mais des mises à niveau en langue française sont proposées. Dans l'un des comptes rendus de Conseil de perfectionnement, la proposition est même faite d'une année entière de remise à niveau pour les étudiants en difficulté...</p> <p>En revanche, le système de passerelles et de réorientation est fluide et continu (décision par une commission d'équivalence pour les passerelles). La présence d'un référentiel de compétences est également un outil précieux pour la réussite des étudiants.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>L'autoévaluation fait apparaître un certain retard dans les usages du numérique : cet aspect est présent dans la formation mais reste assez limité (réaliser un document audiovisuel, utiliser la bureautique de base, comme les tableurs...).</p> <p>Des évolutions sont en cours à ce sujet : une formation à l'ENT (Environnement Numérique de Travail) est envisagée (les étudiants ne semblant pas être encore familiarisés avec cet instrument) ; un projet de « classe inversée » (s'appuyant sur les ressources numériques de l'établissement pour une discussion en cours des connaissances obtenues de façon préalable) a été lancé.</p>
Evaluation des étudiants	<p>On note une certaine variété des travaux : notes de synthèse, DIR (Dossier d'Initiation à la Recherche), etc. Le contrôle continu est établi en première année (mais il existe une possibilité d'introduire des contrôles terminaux), le choix entre les modes de contrôle semble moins précis ensuite.</p> <p>En réalité, les renseignements donnés restent très généraux : il n'est par exemple pas possible de savoir si la pratique de la dissertation, affichée dans le descriptif général du supplément au diplôme comme une exigence du programme, est possible dans les faits. Il semblerait, au vu des exigences du programme, que seule l'introduction, la rédaction d'une problématique et le plan soient demandés. De la même façon, il n'y a pas d'indication précise sur la composition des jurys. Et les modalités d'attribution du diplôme décrivent seulement le système d'acquisition des unités d'enseignement et les modalités de compensation.</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>Le contenu du diplôme est bien précisé : il détaille les compétences disciplinaires en Histoire (inventaires) et les compétences transversales (statistiques, recherche documentaire), présentes tout au long des trois années de la licence. De la même façon, le projet personnel de l'étudiant (PPE) s'étale sur les trois années.</p> <p>En revanche, les compétences des parcours (<i>Géographie, Sociologie, Documentation</i>) ne sont pas détaillées, ce qui est étonnant dans le cadre d'une formation quasi bi-disciplinaire et semble en contradiction avec les intentions des porteurs du dossier.</p>
Suivi des diplômés	<p>Insertion : le tableau récapitulatif de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'étude est renseigné par un si petit nombre d'étudiants qu'il n'est guère représentatif et ne peut pas servir à l'amélioration continue de la formation.</p> <p>Réussite : le taux d'échec semble important en première année (malgré l'absence de chiffres) en raison notamment, selon les rédacteurs du dossier, du nombre d'étudiants s'inscrivant en attendant le résultat d'un concours de la fonction publique passé dans la foulée du baccalauréat (infirmier, éducateur...).</p> <p>Poursuite d'études : moins de la moitié des licenciés de troisième année</p>

	<p>s'inscrivent ensuite en master : 7 à 13 entre 2010 et 2013 vont dans les masters ceux (recherche ou professionnel) de l'UFR. Pour le reste, il n'est question que d'un nombre insignifiant d'étudiants (de 0 à 2) qui s'insèrent dans la vie active. On suppose donc que la trace de tous les autres est perdue.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Le Conseil de perfectionnement est composé du directeur du département, de neuf enseignants, et des représentants de la Bibliothèque universitaire (BU), des étudiants et du monde professionnel. Au vu des comptes rendus de réunion, cette instance apparaît comme active et cherche à adapter la formation (amélioration du dispositif pour l'enseignement à la statistique, pour maintenir une deuxième langue vivante, etc.).</p> <p>Les différents Conseils de perfectionnement paraissent avoir été très investis par l'équipe pédagogique en place, très impliquée dans l'évaluation et le perfectionnement de la formation, notamment pour faire face aux baisses de flux des étudiants. L'évaluation des enseignements est visible dans les comptes rendus (utilité des cours de statistique, désaffection du cours de sociologie) : sur ces points, des enquêtes sont prévues, directement auprès des étudiants inscrits. Plus globalement, le bilan de formation en fin de cycle est utilisé comme outil préparatoire de l'exercice suivant. On aimerait cependant pouvoir distinguer davantage, au sein du Conseil de perfectionnement, l'intervention des étudiants, dont la représentation est certaine mais dont les avis ne figurent pas en tant que tels dans les procès-verbaux.</p>

Observations de l'établissement

L'établissement n'a pas fourni d'observations.